

Réponse au Comité de défense des transports collectifs
Arles, le 12 février

Mesdames, Messieurs,

C'est avec – naturellement – beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre interpellation concernant l'avenir des transports collectifs sur notre territoire, et je vous en remercie.

La mobilité est au cœur de la campagne que je mène avec mon équipe. Il y a déjà de ça près de 4 ans, j'avais lancé une campagne de pétition pour la défense de la desserte de la gare d'Arles, avec plus de 2000 pétitionnaires collectés. Aujourd'hui, il faut sur ce sujet passer à l'offensive. Et cela pour trois raisons principales :

- 1/ La transition écologique nous oblige à développer des alternatives fortes au transport carboné et individuel.
- 2/ La crise des Gilets Jaunes a montré que la mobilité est un enjeu éminemment social.
- 3/ Nous sommes la ville la plus étendue de France, avec les contraintes de déplacement que cela posent.

La première des propositions fortes que je défends est la gratuité des transports en publics. Vous l'avez rappelé, la billetterie ne représente qu'une part infime de l'investissement consacré à nos transports en commun (environ 600 000 euros sur un budget total de plus de 8 millions d'euros). Nous avons pu observer le cas de la Communauté d'Aubagne qui est passé à la gratuité il y a maintenant près de 10 ans. Les résultats sont édifiants. La fréquentation des bus a plus que doublé. Même si la configuration géographique du territoire n'est pas similaire, nous avons de bonnes raisons de croire que nous obtiendrons des résultats comparables. Le transport est certes une compétence communautaire, mais Arles devra peser de tout son poids à l'avenir sur cet enjeu stratégique, comme sur bien d'autres. La mise en place de la gratuité sera un levier indispensable pour changer les pratiques en terme de mobilité. Elle doit s'accompagner d'un certain nombre de mesures comme augmenter la fréquence des transports en commun aux heures de pointe, ainsi que l'amplitude horaire de circulation, en concertation avec le délégataire de service public et le personnel concerné ou encore déplacer la « Halte Clémenceau » au pôle multimodal de la gare ferroviaire.

Le train est la colonne vertébrale de nos moyens de déplacement. Nous devons continuer à nous mobiliser pour maintenir et développer l'activité de la gare d'Arles. Nous nous engageons dans notre programme à travailler avec la SNCF et les pouvoirs publics pour obtenir la mise en place de liaisons quotidiennes entre la gare d'Arles et la nouvelle gare TGV de Nîmes, sur le modèle de celle qui existe entre Avignon Centre et Avignon TGV.

Concernant les voies ferroviaires obsolètes, nous voulons les transformer en zones piétonnes et de déplacements doux. Sans attendre les prochaines élections municipales, nous avons adopté lors du dernier conseil municipal une délibération dans ce sens. Plus largement, nous voulons aussi changer de braquet sur la place du vélo. Nous avons pris 6 premiers engagements :

- Compléter et sécuriser le réseau cyclable existant en priorisant les points noirs et accidentogènes.

- Développer le réseau de stationnement de vélo en mettant des arceaux de rues et des garages à vélo dans des zones stratégiques de la ville.
- Installer à l'emplacement de l'ancien terminus des bus urbains un parking à vélo végétalisé.
- Créer un véritable partenariat avec l'association « Convibicy » pour mener conjointement une grande campagne de sensibilisation et développer des moments de rencontre avec les habitants, dans le but de favoriser la pratique du vélo et les modes de déplacement moins individuels.
- Créer une flotte de vélo à destination de la police municipale.
- Encourager le personnel municipal à utiliser le vélo pour les déplacements domicile-travail grâce au paiement d'une indemnité kilométrique vélo.

Vous évoquez enfin la création d'une navette fluviale que nous faisons volontiers nôtre. Dans notre politique de développement des transports doux et non polluants, nous avons prévu de mettre en place une navette fluviale qui desservira les quartiers longeant le Rhône et les principaux points d'attraction touristiques. Mais aussi de porter le projet de construction d'une passerelle piétonne dédiée aux déplacements doux, au niveau de l'ancien pont des deux lions.

Vous pouvez le constater, nous ne manquons ni d'ambition ni d'idées et encore moins de détermination. Dans l'objectif de répondre à ces enjeux cruciaux de mobilité, comme pour les autres, nous voulons mettre les citoyens et le mouvement associatif au centre des processus de décisions. Et je sais que je pourrais compter sur l'expertise et la mobilisation des membres du Comité de défense des transports collectifs dans ce combat.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à mes sentiments les plus cordiaux.